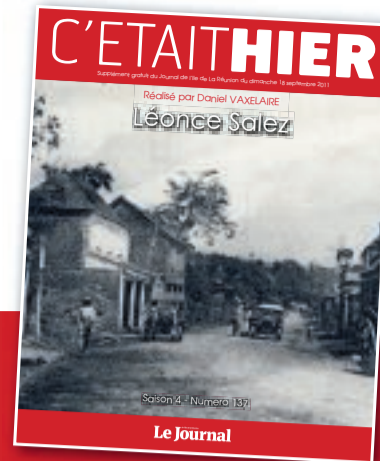




PIERREFONDS
LA PASSAGÈRE TUÉE
DANS LA COLLISION P. 5



EN CAHIER CENTRAL
C'ÉTAIT HIER

Le Journal de l'île de la Réunion
Le dimanche

bien plus qu'un hebdomadaire

N°19 965 dimanche 18 septembre 2011

www.clicanoo.re

1,20€

BALEINES
UN SHOW TOUJOURS
PLUS GRANDIOSE



Elles sont chaque année plus nombreuses autour de La Réunion et provoquent un engouement grandissant.

Notre dossier P. 18 À 21

MADAGASCAR

Ravalomanana peut rentrer au pays P. 15

TÉAT LAKOUR

«Le déconnage, c'est du sérieux»



P. 17

FOOT DIP

Le Tampon met la pression sur Saint-Paul P. 48&49

Fête de la Salette
 Du 16 au 25 Septembre 2011

Venez rencontrer **Grégoire**
 Séance de dédicaces
 Aujourd'hui, 17h30
 Mairie de Saint-Leu

Tout le programme sur www.saintleu.re
 Avec l'événement de Saint-Leu d'île d'émotions

SAINT-LEU

Photo : Frédéric Lai-Yu



0811 57 57 57

www.mediaserv.com

DU 1^{ER} AOÛT AU 31 OCTOBRE

À PARTIR DE **19,99€** TTC/MOIS

PENDANT 3 MOIS
 PUIS À PARTIR DE 34,99€ TTC/MOIS

+ DE 50 CHAINES TV DISPONIBLES

* Voir conditions à la fin de nos espaces ou sur le site www.mediaserv.com.
 Box mediaserv est une marque déposée de Mediaserv - SAS au capital de 1 000 000 € - BREN 331 355 792.

ENGAGEMENT DE 12 MOIS - LOCATION DU MODEM EN SUS AU PRIX DE 3,50€ TTC/MOIS

Le grand spectacle des baleines n'a pas fini de nous enchanter

Ce n'est pas qu'une impression : le nombre de baleines présentes autour de l'île augmente bel et bien. D'où l'émerveillement de nous autres, pauvres petits humains, depuis la terre, par bateau ou par les airs. Si tout va bien, elles devraient être encore plus nombreuses dans les années qui viennent. Explications.

Il suffit d'un saut, d'un battement de queue ou de nageoire et c'est l'événement. Les automobilistes s'arrêtent, des embouteillages se forment, les appels affluent sur les radios et La Réunion a la sensation d'assister à l'un des spectacles plus merveilleux de la planète : les apparitions de sa majesté Baleine, reine des océans. Cette année, sans doute encore davantage que les précédentes, nous sommes gâtés : les baleines semblent plus nombreuses que jamais, visibles tout autour de l'île, et pas seulement dans l'Ouest ou le Sud mais aussi sur les côtes Nord et Est. Comme si elle s'attardaient davantage que par le passé. A moins que nous ne soyons plus attentifs que jamais. En réalité, l'augmentation du nombre de baleines le long des côtes réunionnaises est bel et bien avérée. Elle est même particulièrement sensible depuis 2008, année d'un "pic", comme le dit Laurent Mouysset, l'un des salariés de Globice, organisme qui surveille et étudie les cétacés en général et les baleines à bosse (1) - celles qui nous concernent - en particulier. Jusqu'en 2007, une vingtaine de baleines étaient repérées et photographiées chaque année. Or en 2008, ce nombre a grimpé subitement à 83, puis 84 en 2009 et 126 en 2010. Pour cette année, à deux mois environ de la fin de la saison, nous sommes déjà à 90 individus "uniques". Nous disons bien "uniques" car chaque baleine est identifiable à sa

"caudale" (sa queue) qui, par sa forme et sa pigmentation, correspond aux empreintes digitales chez l'homme : il n'existe pas deux caudales identiques dans le monde. Ce qui rend passionnante l'étude de ces cétacés... sauf qu'ils gardent encore bien des mystères.

Maman veille sur bébé, les mâles "draguent les tantines"

Ce que l'on sait, c'est pourquoi ces gigantesques créatures (jusqu'à 18 mètres de long pour 35 tonnes) viennent migrer vers chez nous : les femelles pour mettre bas et les mâles en quête de femelles avec qui s'accoupler. Le reste de l'année, les baleines vivent en Antarctique, où se trouve leur garde-manger naturel : le krill, de minuscules petites crevettes qui, en grande quantité, parviennent même à colorer la mer en rose. Mais lorsqu'arrive la fin de la gestation (qui dure de 10 mois à un an), maman baleine doit diriger des eaux plus chaudes que supportera son baleineau, un joli bout de chou tout blanc de 4 petits mètres et 700 petits kilos. Et c'est donc vers l'Afrique du Sud, le canal du Mozambique, Madagascar, La Réunion (et l'océan Indien en général) que migrent les baleines, à partir de mai-juin puis plus massivement vers juillet-août avant de repartir en octobre. Nous, heureux chanceux, assistons donc aux premiers coups de nageoires de ces

bébés, qui ont impérativement besoin de leur maman pour apprendre à se mouvoir et respirer. Mais aussi pour être protégés des prédateurs que sont les orques ou les requins, ce qui explique que le nourrisson et sa mère restent près des côtes. D'où les magnifiques photos aériennes de baleines et de leur baleineau prises par avion ou ULM, mais aussi les bonds constatés hors de l'eau depuis la côte. Bébé apprend, bébé s'amuse, au contact de maman. Et papa dans tout ça ? Chez les baleines, le géniteur s'en va dès l'accouplement, bébé ne le connaîtra jamais. Il arrive qu'un mâle accompagne parfois une baleine et son petit, "comme une escorte", explique Globice, mais sans lien de parenté. Mais si les mâles frayent dans les eaux de l'océan Indien, c'est plutôt en bandes (en "groupes actifs" disent les scientifiques) et pour "draguer les tantines", si vous nous passez l'expression.

D'où, là encore, des sauts hors de l'eau et de grands coups de caudales et de nageoires pectorales qui claquent, pour impressionner les rivaux et les belles. C'est également au cours de cette parade amoureuse que, calé dans les eaux profondes (mais pas trop, pas plus de 150 m), le mâle entonne ses chants d'amour, pouvant passer jusqu'à 45 minutes sans sortir respirer.

Alors, combien de baleines autour de La Réunion ? Plusieurs centaines, selon Globice, mais notre île



Une maman avec son bébé, qui venait de naître dans nos eaux chaudes, en juillet 2009, dans la baie de Saint-Paul. Elle lui apprend tout, jusqu'à respirer et le protège des orques et requins, les prédateurs (Photo Ludovic Lai-Yu).



est en tout cas moins fréquentée que Madagascar, notamment la baie d'Antongil, dans le Nord-Est. Là-bas, l'association Cetamada estime leur nombre entre un et deux milliers d'individus. L'ONG américaine *Wildlife Conservation Society* (WCS) jauge quant à elle à 7000 le nombre d'individus dans le canal du Mozambique. WCS a d'ailleurs confié aux scientifiques réunionnais un catalogue de 1021 baleines "capturées" dans la baie d'Antongil pour le comparer au catalogue de 450 caudales déjà enregistrées ici.

Calmons-nous : le verbe "capturer" signifie seulement, dans ce cas, que leur queue a été prise en photo et qu'elles sont donc identifiées. Or, il se trouve que l'on a "recapturé" à La Réunion trois baleines qui se trouvaient à Madagascar au début des années 2000. Cinq autres individus ont été identifiés au large de La Réunion en 2009, puis en 2010. Quant à la baleine baptisée "Yoga", elle est presque une habituée de nos eaux : elle y est venue en 2003, puis 2009 et 2010.

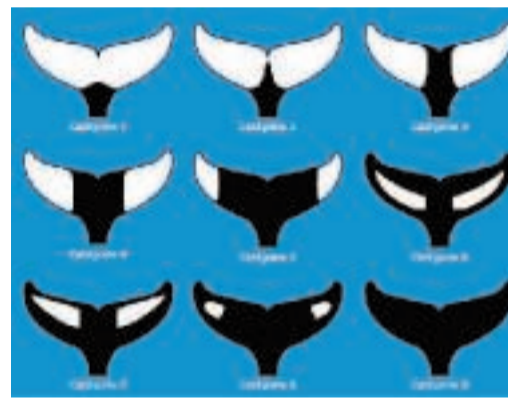
Satellites et études génétiques

L'ennui, c'est que malgré les études, les observations en mer ou par satellite, on ignore encore le trajet exact qu'effectuent les baleines lors de leurs transhumances annuelles. Elles sont capables de franchir des milliers de kilomètres et de rester plusieurs semaines au même endroit puisqu'à La Réunion, l'une d'elles a été vue deux fois à 62 jours d'intervalle (le record local). Mais pour en savoir plus, il faut rivaliser de patience et d'ingéniosité. Ainsi, outre ces comparatifs de "recaptures" entre

Trois baleines photographiées à Saint-Leu : ce sont en général les mâles qui se promènent en "groupes actifs" (Photo Frédéric Lai-Yu).



Le krill : ces minuscules crevettes constituent l'alimentation de la baleine à bosse, dans les eaux froides de l'Antarctique.



Les grandes familles de caudales de baleine : sous ces classifications, on peut recenser tous les individus (schéma Globice).

La Réunion et Madagascar, une opération a été lancée l'an dernier à partir d'échantillons de peau prélevés sur des baleines (2). Ils nous éclaireront peut-être sur la proximité génétique entre les baleines qui frayent à La Réunion et celles observées à Madagascar, Mayotte, Mozambique ou Afrique du Sud.

Et l'on continuera surtout d'étudier ce regain de vigueur de l'espèce. Les spécialistes se sont demandés si les baleines revenaient davantage chez nous en raison d'évolutions des courants marins ou d'un éventuel réchauffement des eaux. Mais l'hypothèse retenue comme la plus plausible est encore plus souriante : tout porte à croire que le moratoire sur la chasse à la baleine, décidé il y a 25 ans, porte

ses fruits et permet à l'espèce de se régénérer. Chaque année, les effectifs se reconstituent à raison de + 9%. C'est énorme.

Et du coup, les baleines seraient en train de recoloniser des milieux qu'elles occupaient par le passé. Chouette, voilà qui nous promet de superbes balèts aquatiques pour l'avenir !

David Chassaigne

(1) Appelées ainsi en raison de la forme de leur dos, arrondi, lorsqu'elles plongent.

(2) Grâce à un procédé indolore : une flèche pourvue d'un embout spécifique est lancée avec une arbalète. Elle permet de prélever un petit morceau de peau.



Le scénario idéal d'une sortie en mer : un saut, le corps presque totalement hors de l'eau, à quelques dizaines de mètres du bateau (Photo David Tennier).



En plongeant, le dos de la baleine prend la forme d'une bosse, d'où son nom. Il arrive qu'un mâle accompagne une femelle avec son bébé, comme une escorte. Mais ce n'est pas pour autant le papa (photo Globice).



La queue d'une baleine (la "caudale" en termes scientifiques). Chacune d'elle est unique, comme l'empreinte digitale chez les humains (Photo David Tennier).

EN BREF

LE GÉANT EN CHIFFRES

La baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) mesure de 11 à 18 mètres, pèse de 25 à 35 tonnes, peut vivre jusqu'à 50 ans, plonge au maximum à 150 mètres et peut rester 45 minutes sous l'eau. A partir de l'âge de 4 à 7 ans intervient la maturité sexuelle. Une femelle donnera naissance à un bébé tous les quatre ans, qui viendra au monde après 10 à 12 mois de gestation puis sera allaité pendant 11 mois.

FRANCHES

Ces dernières années, quelques baleines franches ont été observées autour de La Réunion. Cette espèce fréquente pourtant peu les eaux chaudes. Elle se distingue de la baleine à bosse par l'absence d'aileron dorsal et des spatules carrées au niveau des nageoires.

BALEINIER

Notre île fait partie intégrante du sanctuaire baleinier de l'océan Indien, une aire marine dont les limites sont les côtes d'Afrique, d'Inde, d'Indonésie, d'Australie et dans laquelle toute chasse à la baleine est interdite. Ce sanctuaire a été inauguré en 1979 suite à la proposition des îles Seychelles, afin de protéger les baleines dans leur lieu de reproduction. Son statut est révisé tous les dix ans (1989, 1992 et 2002 et donc, normalement, 2012) par la commission baleinière internationale. Il existe un deuxième sanctuaire, celui de l'océan Austral, tout autour de l'Antarctique.

MINEURE" À L'UICN

Signe que la baleine à bosse se porte mieux que par le passé : il y a quelques années, l'UICN la classait encore "espèce vulnérable", or désormais elle est classée "préoccupation mineure". Si l'évolution se poursuit dans ce sens, elle pourrait bientôt sortir de la liste des espèces menacées. On estime le nombre de baleines entre 60 000 et 70 000 dans l'hémisphère Sud.

9 800 KM : UN RECORD !

Ce n'est pas à La Réunion mais à Madagascar qu'a été enregistré cet incroyable record : une baleine qui avait été observée deux ans plus tôt au Brésil a été photographiée au large de la Grande-Ile, soit 9800 km plus loin. Le précédent record avait été établi à 8300 km par les baleines à bosse quittant les eaux froides de l'Antarctique pour aller se réchauffer au large du Costa Rica.

RÉUNION

Elle avait été aperçue en 2003 et baptisée Tatie. Et lorsqu'elle a été photographiée à nouveau en 2009 puis 2010, on lui a donné un autre nom : Yoga, un mâle, est resté au moins 60 jours près de chez nous (entre le 6 août et le 4 octobre 2010). Il a été observé en compagnie d'une baleine et de son petit, mais aussi dans des groupes actifs ou alors seul, au repos.

MAURICE

Une colonie de cachalots a été observée l'an dernier sur la pente externe du talus de Maurice. Des photos ont permis d'identifier 35 individus différents, pour la plupart des femelles avec leurs petits.

Un business en plein essor

Depuis 2008, la présence des baleines durant l'hiver austral génère une véritable activité économique dans le bassin de Saint-Gilles. Un business saisonnier, mais en plein essor comme le confirme notamment la multiplication des embarcations en mer autour des cétacés.

Leader incontesté du marché : la société Croisières et découvertes, pionnière dans la promenade maritime animalière. Les célèbres Grand Bleu, Safari Dauphin et autre Catananas sont d'ordinaire bondés pendant les périodes de vacances scolaires. Mais la présence des baleines en hiver accroît encore la fréquentation. "Disons qu'elles prolongent la saison jusqu'en septembre qui était auparavant un mois creux" atteste la chef d'entreprise Laurence Del Vecchio. "Pour nous la saison dépend surtout de la météo et ensuite effectivement, les baleines sont un plus". Elles représentent même la requête principale des passagers aux côtés des dauphins. Pour autant, la patronne de Croisières et Découverte émet des craintes quant au développement de cette activité. Elle dénonce "un marché parallèle qui se met en place" et qui pose selon elle des problèmes de sécurité et de concurrence. "La période des baleines suscite un engouement et l'on voit apparaître des pseudo-organismes qui font du transport de passagers déguisé". Elle liste les obligations légales auxquelles échappent les organismes qu'elle dénonce. Contrôles, diplômes, formation, etc. "Ily a l'appât du gain facile et rapide, mais ce n'est pas pérenne".

"Pas de bénéfices"

Dans le collimateur des professionnels : les associations scientifiques ou para-scientifiques notamment. Au moins deux d'entre-elles proposent en effet les fameuses sorties baleines. C'est le cas de l'Observatoire marin de la Réunion. Son responsable, Mickael Rard se défend pour autant de toute concurrence déloyale. "En tant qu'association, on permet à nos adhérents de pratiquer des activités. Mais ce n'est pas une activité commerciale, nous ne faisons pas de bénéfices sur les sorties, la législation nous l'interdit. Les contributions couvrent seulement le carburant, la location ou l'entretien des bateaux". Autre business croissant autour de la saison baleinière : la location de bateaux sans skipper. Pas moins de 15 embarcations sont disponibles sur le seul port de Saint-Gilles. La concurrence est rude. "Il y en avait 4 ou 5 quand j'ai commencé il y a 8 ans. Comptez-les maintenant, c'est trois fois plus", atteste Franck Sebilleau chez Creolia Loc. "Tant qu'il y a des baleines, ça va, c'est l'arrière-saison qui pose problème. Je crains que tout le monde ne tienne pas le coup". Hors hiver, ce sont les loca-

tions pour la pêche qui constituent surtout la clientèle des loueurs. Et la demande est moins forte que pour les cétacés.

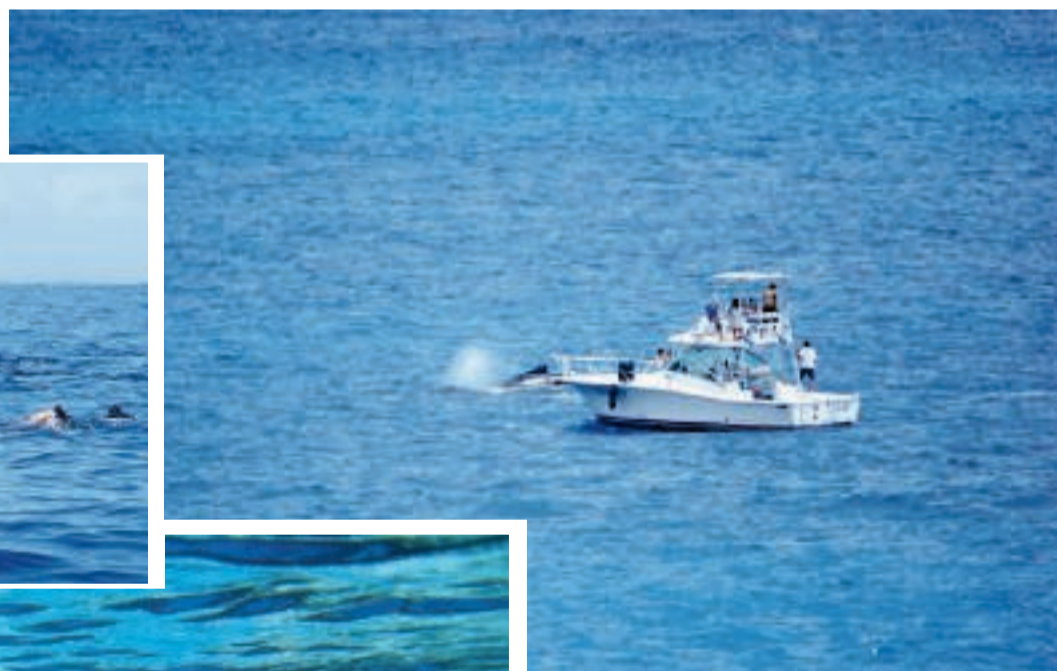
Bateaux, ULM, clubs de plongée

Cela n'a pas empêché le principal loueur du port, le Reunion fishing club d'acquérir tout récemment deux nouveaux semi-rigides en plus de ses trois premiers bateaux. "C'est vrai qu'on a développé l'activité pour répondre à la demande", explique le patron de la société. "Et c'est aussi pour diversifier, proposer des bateaux plus petits, plus faciles à naviguer. Maintenant il faut trouver le juste milieu en terme d'investissement. Entre la saison pleine et la saison creuse". Enfin, il faut noter que d'autres professionnels du tourisme ont aussi saisi "l'opportunité baleines" pour muscler leurs arguments de vente. Les sociétés d'ULM, par exemple, qui ont inclus le survol des animaux dans leur catalogue. Les clubs de plongée également qui voient là le moyen de commercialiser davantage de sorties en palmes, masque et tuba. Les compagnies de navigation à la voile qui promeuvent une approche écologique. Les tours opérateurs enfin dont certains spécialisés qui ont rajouté La Réunion à la liste des destinations baleinières aux côtés de l'Australie, du Canada ou encore de Madagascar. Si les flux financiers dégagés par les cétacés sont encore difficiles à évaluer sur l'île, on estime que le *whale watching* a généré en 2009 plus de 2 milliards de dollars de revenus sur la planète.

Romain Latournerie



Pas moins de cinq embarcations autour d'un seul animal (et vraiment très proches). S'il fallait un signe des limites de la charte, il est là ! (Photo Globice)



Toujours plus près... à moins que ce soit la baleine qui se soit rapprochée du bateau.



Des nageurs tout près d'une baleine : un moment de rêve, il y a quatre ans, au large de Saint-Leu (Photo DFB).



Des baleines et une tortue : le dépliant publicitaire parfait ! (Photo Kelonia)

QUELQUES EXEMPLES DE TARIFS

Pour une sortie d'observation de 2 heures sur le Grand Bleu, le public doit en moyenne dépenser 29 euros, avec une réinvitation si aucun animal n'est aperçu. Moins cher, l'Omar propose des sorties à 30 euros pour 5 à 6 heures de mer. En revanche, son responsable prévient qu'il ne s'agit pas d'une promenade mais d'une opération de "recensement et de suivi scientifique" (ajoutez 15 euros de cotisation annuelle). Enfin, plus rentable encore et surtout plus libre, la location d'un bateau sans skipper revient en moyenne à 150 euros la demi-journée plus frais de carburant. Soit une dépense moyenne de 20 euros par personne si le bateau est plein. A condition bien sûr d'embarquer un capitaine doté de son permis de navigation.



Un navire de la Marine nationale vraisemblablement à moins de 100 mètres de l'animal. Même les autorités ont du mal à respecter les consignes !

Charte d'approche : et revoilà le débat

Tout le monde était satisfait, ou semblait l'être, en 2009, lorsque fut distribuée la charte d'approche des baleines. Mais trois ans plus tard, plus d'un opérateur s'accorde à dire qu'elle a "atteint ses limites" : trop de bateaux autour des baleines, trop d'engouement pour le phénomène et pas de sanctions, du moins pour le moment... Bref, le débat ne s'est jamais vraiment fermé.

Cette charte d'approche avait été signée par le préfet Pierre-Henry Maccioni le 22 juin 2009 avec des règles plutôt strictes. Pour approcher les baleines en mer, deux cercles ont été définis : l'un à 300 mètres de l'animal, où il faut passer au ralenti en évitant les changements de régime du moteur, avec interdiction d'approcher par l'arrière, de couper la route ou de poursuivre la baleine. L'autre cercle, à 100 mètres, demande l'arrêt total des bateaux. En outre, tous les bateaux doivent rester du même côté de l'animal, sans dépasser cinq embarcations à la fois. Quant à l'approche à la nage, elle est déconseillée, et même proscrite dans le cas de "groupes actifs" de baleines. Il ne faut pas approcher à moins de 15 mètres du cétacé, encore moins le toucher... Même par les airs, on ne doit pas descendre en-dessous de 300 mètres d'altitude. Comme le disent les principaux habitués des mers, le week-end, la charte en prend un sacré coup tant l'affluence est grande. Or, 2011 est la dernière année de test de cette charte. Alors que faire après ? Sanctionner ? Ce serait la suite logique, obligeant la Brigade de la Nature Océan Indien, la gen-

darmerie et les affaires maritimes, à intervenir. D'autant qu'un nouvel arrêté, présenté par la ministre de l'Écologie Nathalie Kosciusko-Morizet, interdit depuis juillet la "perturbation intentionnelle" d'animaux soit leur "poursuite" ou "harcèlement". Autant de données que la Deal et la DMSOI prendront en compte en cas de pratiques coercitives.

Mais la coercition est-elle opportune ? Tout le monde n'y croit pas, comme Fabrice Schnöller, conseiller scientifique de l'association Abyss, qui propose, en groupe très réduits, d'aller à la rencontre des baleines "mais sans obligation de résultats car nous sommes en mer, pas au Parc Astérix". "En mer, le coercitif, c'est un coup d'épée dans l'eau d'abord parce qu'on a le temps de voir les bateaux arriver à des kilomètres, ensuite parce qu'il est très fréquent que ce soient les baleines qui se rapprochent elles-mêmes de bateaux".

Pour lui, dont les sorties sont toujours accompagnées d'une mission scientifique, l'important est de faire entrer quelques évidences dans les têtes : "Ça ne sert de suivre les baleines pour apercevoir un bout de queue alors que la simple attente permet de vraies magnifiques rencontres". Sa proposition : créer des zones où l'accès aux baleines serait interdit et d'autres où les réglementations seraient plus souples. "Cela permettrait d'étudier le comportement des baleines avec ou sans nuée de bateaux". Quand on vous dit que le débat est loin de se clore...

D.C.

Des brochettes et de l'huile à Madagascar



Dès l'annonce de l'échouage, le 6 septembre, les villageois se sont rués sur la baleine (Photo CetaMada).

Le 6 septembre dernier, à 14h heures, une baleine à bosse s'est échouée sur la plage d'Androngatsara, sur la côte Nord-Est de Sainte Marie, à Madagascar, ainsi que le raconte l'association CetaMada sur son site internet. "Cette baleine a été poussée jusqu'au large par les membres de son groupe, au nombre de quatre", détaille CetaMada qui précise que la nouvelle

s'est répandue dans la population comme une traînée de poudre. "Les gens se sont jetés sur la viande fraîche. En effet, la baleine était encore vivante lorsque les villageois ont commencé à la découper. Ce n'est seulement qu'une dizaine d'heures après l'échouage (mercredi 7 septembre, à 6h du matin) que CetaMada a reçu l'information" et qu'une équipe compre-

nant un biologiste et des chercheurs de l'institut Pasteur ont été dépêchés sur place. "Malheureusement, 70% de l'animal" était déjà découpé et "les brochettes de viande de baleine n'ont pas tardé à faire leur apparition au bord de la plage, ainsi que l'huile de baleine". Une huile qui se vendait aux alentours de 60 000 ariary (20 euros) le litre.

Plusieurs échouages sur nos côtes



20 août 2003 : un baleineau succombe à Saint-Philippe. Il est déjà mort depuis plusieurs jours lorsqu'il est découvert dans les rochers du Puits Arabe. Avec une tonne et 3,40 m de long, c'est un tout jeune bébé baleine à bosse. C'est alors la toute première intervention du réseau d'échouage créé par le Muséum, Globice et d'autres structures (Photo Valérie Rubis).

4 février 2006 : le marsouin de Sainte-Marie était un cachalot. Ce matin-là, au port de Sainte-Marie, un pêcheur, Oscar Orange, découvre un animal mort sur la plage. Il mesure 2,50 m et son poids est évalué à 200 kg. On pense alors qu'il s'agit d'un marsouin mais la directrice de l'Aquarium indique que c'est en réalité un

lot pygmé ou un cachalot nain. Un précédent s'était produit en août 2004 à Grands-Bois (Photo Jean-Claude François).



4 août 2006 : un baleineau au Barchois.

Il fait déjà nuit lorsque Jimmy et Michel, deux copains, repèrent un animal qui se débat sur les galets du Barchois, en face du restaurant Le Roland-Garros. Il s'agit d'un baleineau de quelques semaines, blessé aux nageoires et à un œil. Par trois fois, il est remis à l'eau par des spectateurs et les sapeurs-pompiers mais il revient s'échouer à chaque fois, portant de nouvelles blessures car le sang qu'il perd a attiré des requins. Il sera finalement tracté vers le large par bateau, sans doute déjà mort (Photo Ludovic Lai-Yu).



29 juin 2007 : une baleine à bec à Grand-Anse. Le cadavre éventré mesure plus de six mètres et pèse plusieurs tonnes et il provoque l'émoi dans la communauté scientifique : c'est la première fois que l'on voit une baleine à bec à La Réunion. Cet individu a succombé sous les attaques de requins et dérive sans doute depuis plusieurs jours. "Ce cétacé a été rarement observé vivant de par le monde car il est très discret", explique-t-on (Photo Jean-Claude François)

